



Règlement des Trophées Hosmoz 2026

ARTICLE 1 – Les Trophées Hosmoz

Réseau Gesat, association loi 1er juillet 1901, Hosmoz® est l'organisateur des **Trophées Hosmoz**.

Cinq **Trophées Hosmoz** seront remis en 2026.

Trois Trophées Hosmoz ESAT-EA : un remis dans chacune des trois catégories ci-dessous :

- Catégorie Transition inclusive
- Catégorie Transition commerciale
- Catégorie Coopération

Deux Trophées Hosmoz Entreprises & Organismes publics : un remis dans chacune des deux catégories ci-dessous :

- Trophée Achats inclusifs Grandes Entreprises et Organismes publics (effectif > 5 000)
- Trophée Achats inclusifs PME-ETI et Organismes publics (effectif < 5 000)

ARTICLE 2 – Les candidats

Seules les structures du secteur du Handicap, EA et ESAT pouvant justifier de leur statut juridique, peuvent participer aux **Trophées Hosmoz ESAT-EA**.

Toute entreprise ou organisme public procédant à des achats inclusifs peut participer aux **Trophées Hosmoz Entreprises & Organismes publics**.

La qualité d'adhérent ou de partenaire d'Hosmoz ne sera pas prise en compte lors de la sélection des nominés et lauréats.

ARTICLE 3 – Les projets présentés

Les projets ESAT-EA et les projets **Entreprises & Organismes publics** présentés doivent avoir abouti c'est-à-dire être opérationnels (ne plus en être à l'état de projet). A minima les premiers résultats doivent être mesurables. La mise en œuvre doit se situer entre 2023 et 2026.

ARTICLE 4 – Les dossiers

Les participants aux **Trophées Hosmoz ESAT-EA** pourront présenter un dossier maximum dans chacune des trois catégories Transition inclusive, Transition commerciale, Coopération. Les participants aux **Trophées Hosmoz Entreprises & Organismes publics** pourront présenter un dossier maximum dans l'une des deux catégories Achats inclusifs Grandes Entreprises & Organismes publics, Achats inclusifs PME-ETI & Organismes publics.

Réseau Gesat, association loi 1^{er} juillet 1901, Hosmoz®

Obtention de la médaille Platinum EcoVadis 2025 et du niveau exemplaire du label "Engagé RSE" délivré par AFNOR Certification
25-27 rue de Tolbiac 75013 Paris - SIRET : 381 727 833 00067 - Code APE : 9499Z - TVA FR56381727833
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75 52442 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
01 75 44 90 00 - contact@hosmoz.fr - www.hosmoz.fr



Les dossiers ESAT-EA peuvent concerter des projets et initiatives co-portés avec d'autres ESAT-EA, avec des acteurs et entreprises publics ou privés, de l'économie sociale et solidaire ou de l'économie dite ordinaire. Il conviendra néanmoins de répondre au nom de l'ESAT-EA concerné au premier chef, à charge pour ce dernier de mentionner ses partenaires dans la description du projet.

ARTICLE 5 – Les critères de sélection

Les candidats seront sélectionnés au regard de 4 critères. Les critères sont pondérés différemment selon la catégorie de Trophée.

Trophée Transition inclusive

- Critère **Pertinence** – Pondération : 10
- Critère **Impact social** – Pondération : 6
- Critère **Impact environnemental** – Pondération : 2
- Critère **Débouchés commerciaux** – Pondération : 2

Trophée Transition commerciale

- Critère **Pertinence** – Pondération : 10
- Critère **Impact social** – Pondération : 2
- Critère **Impact environnemental** – Pondération : 2
- Critère **Débouchés commerciaux** – Pondération : 6

Trophée Coopération

- Critère **Pertinence** – Pondération : 10
- Critère **Impact social** – Pondération : 2
- Critère **Impact environnemental** – Pondération : 2
- Critère **Débouchés commerciaux** – Pondération : 6

Trophée Achats inclusifs Grandes entreprises & Organismes publics (effectif > 5 000)

- Critère **Conception** – Pondération : 7
- Critère **Mise en œuvre** – Pondération : 4
- Critère **Impacts** – Pondération : 7
- Critère **Perspectives** – Pondération : 2

Trophée Achats inclusifs PME-ETI & Organismes publics (effectif < 5 000)

- Critère **Conception** – Pondération : 4
- Critère **Mise en œuvre** – Pondération : 7
- Critère **Impacts** – Pondération : 7
- Critère **Perspectives** – Pondération : 2



Les Trophées Hosmoz 2026

ARTICLE 6 – Le jury

Les lauréats seront sélectionnés par un jury composé de trois collèges :

- **Le collège ESAT-EA** : constitué de représentant.e.s d'ESAT-EA.
- **Le collège Entreprises & Organismes publics partenaires d'Hosmoz** : constitué de représentant.e.s de Directions Achats, de Directions RH ou de Missions Handicap.
- **Le collège Réseaux** : constitué d'acteurs de l'économie sociale et solidaire et de représentants du secteur.

Le jury réunira une quinzaine de représentants de ces 3 collèges.

Le jury se réunira deux fois :

- le 07 juillet, en visio, pour désigner 3 nominés par Trophée, soit 15 nominés.
- le 8 septembre, pour écouter les nominés présenter (au format court du pitch) leur projet, échanger avec ces derniers et les départager en désignant un lauréat par Trophée, soit 5 lauréats.

Les **ESAT-EA** et les **Entreprises & Organismes publics** déposant une candidature devront désigner un ou deux représentant.e.s qui, si nominés, devront être présent.e.s, en visio, le 8 septembre 2026 (après-midi), afin de pitcher leur projet.

Les nominés seront conviés, le 3 septembre 2026, à une séquence (visio) de préparation aux pitchs proposée par Hosmoz (non obligatoire).

ARTICLE 7 – La cérémonie de remise des Trophées Hosmoz

Les **Trophées Hosmoz** seront remis le jeudi 19 novembre 2026 lors des Rendez-vous de l'inclusion 2026 organisées par Hosmoz à l'Institut Pasteur, Paris 14ème.

Les **ESAT-EA** et les **Entreprises & Organismes publics** lauréats devront désigner pour la remise des prix un ou plusieurs représentant.e.s qui devront être présent.e.s lors de la cérémonie de remise des trophées le 19 novembre 2026.

ARTICLE 8 – L'envoi des candidatures

Les dossiers de candidature devront être retournés, complets, par mail, à l'adresse suivante : trophees@hosmoz.fr **avant le 26 mai 2026 à minuit.**

Les dossiers remis après cette date ou incomplets (rubrique non remplie ou logo non remis) ou ne respectant pas le nombre de caractères à disposition ne seront pas pris en compte.

Réseau Gesat, association loi 1^{er} juillet 1901, Hosmoz®

Obtention de la médaille Platinum EcoVadis 2025 et du niveau exemplaire du label "Engagé RSE" délivré par AFNOR Certification
25-27 rue de Tolbiac 75013 Paris - SIRET : 381 727 833 00067 - Code APE : 9499Z - TVA FR56381727833
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75 52442 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
01 75 44 90 00 - contact@hosmoz.fr - www.hosmoz.fr



ARTICLE 9 – Droits d'Hosmoz

Hosmoz se réserve le droit, en cas de force majeure, d'écourter, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler les **Trophées Hosmoz 2026**. Ces changements feront l'objet d'une information par mail auprès de l'ensemble des **ESAT-EA** et **Entreprises & Organismes publics** ayant manifesté leur intérêt ou déposé leur candidature.

Les compléments d'informations résultant de ce qui précède pourront être publiés pendant toute la durée des **Trophées Hosmoz 2026**. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement.

Hosmoz se réserve également le droit de procéder à toutes les vérifications qu'il jugerait utiles pour valider les informations déclaratives des participants.

Enfin, Hosmoz se réserve le droit de communiquer publiquement sur les projets candidats, dans le cadre des **Trophées Hosmoz** et plus largement dans le cadre de toutes communications visant à valoriser les ESAT-EA et/ou leurs donneurs d'ordres.

ARTICLE 10 - Loi Informatique et Libertés

Conformément à la Loi N° 78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel les concernant auprès de Hosmoz :

- Adresse : 25 rue de Tolbiac, 75013 PARIS
- Mail : trophees@hosmoz.fr

ARTICLE 11 - Litiges

Tout litige pouvant intervenir sur l'interprétation du présent règlement sera expressément soumis à l'appréciation d'Hosmoz.

Contact Hosmoz : trophees@hosmoz.fr

Réseau Gesat, association loi 1^{er} juillet 1901, Hosmoz®

Obtention de la médaille Platinum EcoVadis 2025 et du niveau exemplaire du label "Engagé RSE" délivré par AFNOR Certification
25-27 rue de Tolbiac 75013 Paris - SIRET : 381 727 833 00067 - Code APE : 9499Z - TVA FR56381727833
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75 52442 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
01 75 44 90 00 - contact@hosmoz.fr - www.hosmoz.fr